

ANNEXE N° 2015/001 AU REGLEMENT DE TRAVAIL

DE L'ENTREPRISE :

GDTech S.A.

AVEC SIEGE SOCIAL A :

Rue des Chasseurs Ardennais, 7
4031 LIEGE (ANGLEUR)

Modification de la rubrique 'Information administrative'

Pour les employés, la commission paritaire d'application est modifiée comme suit:

**Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés
N°. 218.00**

devient

**Commission paritaire auxiliaire pour employés
N°. 200.00**

Aucune modification n'est apportée aux droits et devoirs de l'employeur et des travailleurs.

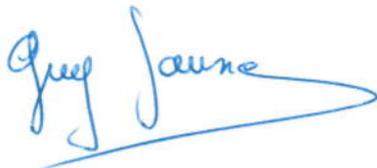
Les conditions de travail et de salaire négociées au sein de la CP 218.00 restent inchangées.

L'entièreté du contenu du règlement de travail introduit valablement reste d'application.

Le 1^{er} juin 2015, cette annexe a été envoyée au Contrôle des Lois Sociales.

Cette annexe entrera en vigueur le 1 avril 2015.

Signature du chef d'entreprise,



GDTECH
engineering

Liège Science Park

Rue des Chasseurs-Ardennais, 7

S - 4031 LIEGE

www.gdtech.net